

Fédération Nationale des Ecoles de Production Charte d'éthique

Charte éthique approuvée par le Conseil d'Administration de la Fédération le 15 décembre 2022

La Fédération Nationale des Ecoles de Production et ses adhérents s'engagent pour la transparence de leur gouvernance.

Dans le cadre de leurs missions en faveur de la formation, la qualification et l'insertion des jeunes, les Ecoles de Production et leur Fédération Nationale des Ecoles de Production (Fédération) s'engagent en signant la présente charte à :

- 1- Promouvoir la Raison d'Être et les valeurs portées par la Fédération et par son label « Ecole de Production ».
- 2- Veiller à ce qu'aucun membre des structures de gouvernance de la Fédération ou des Ecoles de Production ne puisse utiliser sa position pour favoriser des intérêts personnels ou peser sur des décisions dans un sens qui ne soit pas celui de l'intérêt des Ecoles de Production ou de la Fédération.
- 3- Garantir, lors d'engagements pris par les structures de gouvernance de la Fédération et des Ecoles de Production, que les décisionnaires soient informés d'éventuels conflits d'intérêts et fournir formellement à ses adhérents en Assemblée Générale le détail de ces conventions et bénéficiaires,
- 4- Mettre à disposition de leur partenaires (état, régions, partenaires privés financeurs), en toute transparence toutes informations sur ces situations.
- 5- Ecarter de leur structure de gouvernance toute personne en cours d'une procédure civile ou pénale reposant sur des faits de corruption, de harcèlement, de vol ou de manœuvres frauduleuses.
- 6- Veiller à ce que chacun dans sa structure (y compris élèves pour les Ecoles de Production) soit considéré avec la même attention quels que soient sa situation de famille, son origine, son appartenance ou sa non appartenance à une ethnie, une nation ou une religion déterminée, ses convictions politiques, son éventuel handicap, son état de santé, son orientation sexuelle, ses mœurs et sa réputation.
- 7- Mettre en œuvre ce qui est de leur pouvoir pour lutter contre toute situation de violence psychique ou physique qui pourrait subvenir en leur sein.

Nom de l'école de production : _____

Nom de l'association : _____

Votée en CA du : _____

Représentée par :

Président(e) (Nom/prénom) : _____
Signature

Directeur(trice) (Nom/prénom) : _____
Signature